

Chartres, le 10 juin 2026



RÉSULTAT DU JURY D'ADMISSIBILITÉ

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES DE TECHNICIEN SUPERIEUR HOSPITALIER SPECIALITE « Réalisation de travaux de tous corps d'état »

Après examen sur dossier des titres de formation et de l'expérience professionnelle des candidats admis à concourir, le jury réuni le 10 juin 2026 a déclaré admissible à prendre part à l'entretien à caractère professionnel :

Madame Christelle BOULLAIS
Monsieur Frank DESGROUAS
Monsieur Florian TRAVERSE

P/ Le Directeur-Adjoint chargé
De la Direction des Relations Humaines,
Par délégation la Responsable du Développement Social

